



18 septembre 2023

Chers OPS, athlètes et entraîneur(e)s :

**Objet : Championnats du monde juniors IWF 2023 - Guadalajara**

---

Au nom de WCH, nous avons le plaisir de vous remettre ce mémo concernant les Championnats du monde juniors IWF 2023 qui se dérouleront à Guadalajara, au Mexique, du 15 au 23 novembre 2023 (la « **Compétition** »). Ce mémo fournit des informations importantes pour vous aider à vous préparer à la compétition.

**1. NORMES DE QUALIFICATION**

Les Championnats du monde juniors IWF sont considérés comme un événement élite international selon les normes de qualification de WCH, comme indiqué ci-dessous. L'équipe est limitée aux athlètes qui ont déjà soumis leur déclaration d'intérêt avant la date limite et qui ont satisfait aux normes de qualification pour leurs catégories de poids respectives. WCH ne peut inscrire plus de deux athlètes dans une catégorie de poids donnée, et tous les athlètes doivent être à jour dans leurs déclarations de localisation ADAMS. WCH annoncera la sélection finale de l'équipe le 1<sup>er</sup> octobre 2023.

**Femmes**

	<b>45</b>	<b>49</b>	<b>55</b>	<b>59</b>	<b>64</b>	<b>71</b>	<b>76</b>	<b>81</b>	<b>87</b>	<b>+87</b>
<b>Total</b>	141	152	164	173	182	192	200	206	212	224

**Hommes**

	<b>55</b>	<b>61</b>	<b>67</b>	<b>73</b>	<b>81</b>	<b>89</b>	<b>96</b>	<b>102</b>	<b>109</b>	<b>+109</b>
<b>Total</b>	220	237	253	268	284	299	309	317	325	341

Les normes sont issues du système de marqueur 2023-2024 en vigueur à partir du 1er juillet 2023.

## 2. ÉPREUVES DE QUALIFICATION

WCH a accepté la recommandation du comité de haute performance selon laquelle les événements suivants servent de qualification pour le Grand Prix IWF #1 2023 :

- a. Championnats panaméricains seniors 2023 (Bariloche, ARG)
- b. Championnats panaméricains juniors 2023 (Manizales, COL)
- c. Championnats canadiens seniors d'haltérophilie 2023 (Toronto, ON)
- d. Championnats canadiens junior 2023 (La Prairie, QC)
- e. Grand Prix IWF #1 2023 (La Havane, CUB)
- f. Championnats du Commonwealth 2023 (Delhi, IND)
- g. Ontario Summerfest 2023
- h. NAO 2023 - San Francisco
- i. Championnats du monde seniors IWF 2023

## 3. DÉCLARATION D'INTÉRÊT

La participation à cet événement en tant qu'athlète est limitée aux athlètes qui ont soumis leur déclaration d'intérêt et payé les frais administratifs non remboursables de 100 \$ avant la date limite diffusée précédemment.

Les entraîneur(e)s qui souhaitent participer à cet événement sont encouragé(e)s à soumettre une déclaration d'intérêt dès que possible, mais pas plus tard que le **25 septembre 2023**. Pour pouvoir participer à cet événement, les entraîneur(e)s doivent satisfaire aux exigences de la politique de vérification des antécédents de WCH en remplissant un formulaire de vérification des antécédents et en le soumettant à WCH.

## 4. CONFIRMATION DE PARTICIPATION

Si vous vous retirez de la compétition, que ce soit en tant qu'athlète, entraîneur(e) ou personnel de soutien, veuillez en informer le gestionnaire de la haute performance (mread@cwfhc.ca) dès que possible afin que nous puissions finaliser l'équipe avant la date limite du 8 octobre 2023 pour le paiement final au comité d'organisation local (COL).

## 5. LOCALISATION

L'article 5.5.16 des règles et règlements antidopage de l'IWF exige que tous les athlètes qui souhaitent participer soumettent une fiche de localisation pour toute la période de trois mois précédant le début de la compétition (c.-à-d. le 15 août 2023) jusqu'à la date finale de la compétition (inclusivement) afin d'être admissibles à la sélection de l'équipe canadienne. Les athlètes qui n'ont pas fourni leurs informations de localisation avant la date limite fixée par l'IWF pourraient ne pas être admissibles à la compétition.

## 6. FRAIS D'INSCRIPTION ET DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE

IWF et le COL ont fixé les frais d'inscription suivants pour cet événement :

- Athlètes : 300 USD/personne, y compris 100 USD de taxe spéciale antidopage de l'IWF
- Entraîneur(e)s : 200 USD/personne
- Personnel de soutien de l'équipe et délégués de WCH : 200 USD/personne

## 7. HÉBERGEMENT

(a) L'hébergement officiel pour la compétition se fait dans les trois hôtels suivants :

- Hôtel Sleep In Guadalajara Galeria
- Hôtel City Express Plus by Marriott Guadalajara Providencia
- Hôtel Holiday Inn Guadalajara Select

- (b) Les frais d'hébergement, y compris tous les repas, sont les suivants :
- Chambre simple : **175 USD par personne et par nuit**
  - Chambre double : **140 USD par personne et par nuit**
- (c) Tous les participants doivent séjourner au minimum quatre (4) nuits dans l'un des hôtels officiels.
- (d) Veuillez indiquer à WCH par courriel ([mread@cwfhc.ca](mailto:mread@cwfhc.ca)) si vous préférez une chambre simple ou une chambre double/triple. Si vous choisissez une chambre double, veuillez nous indiquer votre choix de colocataire. Nous ferons de notre mieux pour répondre à votre choix.
- (e) Les frais de surclassement ou de modification des réservations effectuées par les participants à leur arrivée sont à la charge exclusive de la partie qui demande les modifications. Le comité d'organisation local n'acceptera aucun changement dû à des restrictions de visa.
- (f) Si vous arrivez avant 14 heures (heure locale), le prix de la nuit précédente peut vous être facturé.

## 8. PAIEMENT DES FRAIS

Les frais d'inscription, d'hébergement (minimum 4 nuits), d'antidopage et de visa pour les athlètes et le personnel de soutien de l'équipe doivent être payés par transfert électronique à [dfriesen@cwfhc.ca](mailto:dfriesen@cwfhc.ca) au plus tard le 7 **octobre 2023**.

En cas de paiement par virement électronique en dollars canadiens, le taux de change sera indiqué sur la facture et basé sur la date à laquelle l'argent est transféré au comité d'organisation local.

## 9. FINANCEMENT POUR ENTRAÎNEUR(E)S ET ATHLÈTES

- (a) **Athlètes** : Le meilleur athlète masculin et le meilleur athlète féminin recevront chacun un maximum de 1 500 \$ (maximum de 4 nuits d'hébergement et de billet d'avion en classe économique de base)
- (b) **Entraîneur(e)s** : 1 entraîneur sera financé à 2 000 \$ pour assister à la compétition. L'entraîneur devra être présent pendant au moins 1 jour avant que le premier releveur canadien ne participe aux compétitions jusqu'à 1 jour après la compétition finale de l'athlète. La sélection des entraîneur(e)s financé(e)s pour l'équipe canadienne se fera conformément à la politique de sélection des entraîneur(e)s du Championnat du monde.
- (c) **Chef d'équipe** : WCH nommera un chef d'équipe pour la compétition, le chef d'équipe recevra un soutien de 100% pour les frais d'inscription, l'hébergement et le vol (tarif économique de base d'Air Canada ou l'équivalent) jusqu'à un maximum de 2 500 \$. Le (la) chef d'équipe doit arriver avec ou avant le premier groupe d'athlètes et d'entraîneur(e)s et rester avec l'équipe jusqu'à ce que le dernier membre de

l'équipe quitte la compétition. La sélection d'un chef d'équipe se fera conformément à la politique de sélection des chefs d'équipe de WCH.

#### 10. VOYAGE À GUADALAJARA, MEX

**(a) Arrivée et transfert :** Les participants doivent réserver leur vol depuis le Canada jusqu'à l'aéroport international Miguel Hidalgo y Costilla de Guadalajara (GDL). Le comité d'organisation de la compétition assurera le transport de l'aéroport international Miguel Hidalgo y Costilla à l'hôtel désigné. Tous les visiteurs étrangers doivent présenter le formulaire de migration multiple (FMM) à leur entrée dans le pays : [www.inm.gob.mx/fmme/publico/solicitud.html](http://www.inm.gob.mx/fmme/publico/solicitud.html)

**\*Les athlètes, les entraîneur(e)s et le chef d'équipe sont encouragés à voyager ensemble dans la mesure du possible. WCH encourage vivement les participants à réserver leur voyage auprès de notre partenaire ATPI en contactant Ema Ionescu (Ema.Ionescu@atpi.com).**

**L'organisation du voyage de l'équipe doit être finalisée au plus tard le 6 octobre 2023.**

**(b) Passeport :** La date d'expiration de votre passeport ne doit pas être inférieure à 6 mois à compter de la date finale de votre séjour au Mexique. Si votre passeport expire le **23 mai 2024** ou avant, nous vous recommandons de demander un nouveau passeport immédiatement. Les participants qui arrivent avec un passeport expirant le **23 mai 2024** ou avant peuvent se voir refuser l'entrée dans le pays.

**(c) Tests COVID avant l'arrivée :** À l'heure actuelle, aucun test COVID n'est exigé avant l'arrivée. Cette disposition est susceptible d'être modifiée à la discrétion du gouvernement mexicain.

**(d) Sûreté et sécurité :** Le gouvernement du Canada conseille à tous les visiteurs du Mexique de faire preuve d'une grande prudence pendant leur séjour. Nous sommes convaincus que le comité d'organisation local et le gouvernement mexicain veilleront à ce que des mesures de sécurité rigoureuses soient mises en place pour la compétition. Tous les membres de l'équipe doivent respecter les lois locales et se comporter en conséquence. Pour plus de détails, veuillez consulter le site de conseils aux voyageurs du gouvernement du Canada à l'adresse suivante : <https://voyage.gc.ca/destinations/mexique>.

**(e) Assurance :** IWF exige que WCH achète une assurance contre les accidents de sport couvrant tous les risques de blessures sportives pour les membres de l'équipe canadienne à la compétition. WCH appliquera donc un supplément de 40 \$ par personne pour compenser cette dépense. Tous les participants sont responsables de l'obtention de leur propre assurance médicale de voyage (hors accident de sport) pour cet événement. Il est peu probable que votre régime provincial d'assurance-maladie couvre la plupart ou la totalité des frais médicaux que vous encourez au Mexique.

**(f) Santé :** L'Agence de la santé publique du Canada recommande à tous les voyageurs se rendant au Mexique de consulter leur médecin traitant au sujet des vaccins recommandés au moins six semaines avant le départ.

Pour de plus amples informations sur les risques sanitaires et autres au Mexique, veuillez consulter le site <https://voyage.gc.ca/destinations/mexique>.

## 11. HORAIRE PRÉLIMINAIRE

Pour de plus amples informations sur l'horaire préliminaire, veuillez consulter les règlements relatifs à la compétition. Nous espérons recevoir de plus amples informations dans les semaines à venir. Les dates clés sont les suivantes :

- 13 novembre : Vérification des inscriptions (en ligne)
- 14 novembre : Réunion technique
- 14 novembre : Cérémonie d'ouverture
- 15 novembre : Début de la compétition

## 12. ANTI-DOPAGE

- (a) **Politique de l'IWF** : La compétition est soumise à la politique antidopage de l'IWF, dont une copie peut être téléchargée sur le site Internet de l'IWF : [www.iwf.net](http://www.iwf.net).

En vertu de l'article 7.4 de la politique antidopage de l'IWF, tous les athlètes participant à des championnats continentaux doivent être enregistrés dans ADAMS et avoir soumis leurs informations de localisation pendant toute la **période de 90 jours** précédant le début de la compétition jusqu'à la fin de la compétition. Les athlètes qui déposent leurs informations de localisation en retard peuvent être considérés comme inadmissibles à la compétition par l'IWF. Si vous avez des questions sur le dépôt des informations de localisation, veuillez contacter M. Joe Landreville ([jlandreville@cwfhc.ca](mailto:jlandreville@cwfhc.ca)).

- (b) **Athlètes**

**Tous** les athlètes et le personnel de soutien de l'équipe sont tenus de suivre le **cours en ligne ADeL de l'AMA pour les athlètes** avant la compétition. Ce cours remplace l'ancienne plateforme ILiftClean de l'IWF que certains membres de l'équipe connaissent bien.

Le cours est disponible sur le lien suivant : <https://adel.wada-ama.org/>

Comme c'était le cas avec la précédente plateforme ILiftClean de l'IWF, les athlètes et le personnel de soutien de l'équipe (entraîneur(e)s, chefs d'équipe, médecins, etc.) doivent s'inscrire sur le site, regarder les vidéos et répondre avec succès au quiz à la fin pour recevoir le certificat.

Si vous avez des problèmes avec la procédure d'inscription, veuillez contacter l'AMA à l'adresse [adel@wada-ama.org](mailto:adel@wada-ama.org) et l'IWF à l'adresse [education@iwfnet.net](mailto:education@iwfnet.net).

## 13. CERTIFICATION RESPECT ET SPORT

Conformément à la nouvelle réglementation de Sport Canada, tous les entraîneur(e)s, le personnel de soutien de l'équipe *et les athlètes* sont tenus de suivre la formation Respect et sport ou une certification équivalente avant la compétition. Si vous avez déjà suivi cette formation, vous n'avez pas besoin de la suivre à nouveau. Le coût du cours est d'environ 35 \$.

## 14. CONDUITE ET SÉCURITÉ

- (a) Tous les athlètes, entraîneur(e)s, chefs d'équipe et autres personnels de soutien sont tenus d'adhérer en permanence au Code de conduite de WCH.
- (b) Comme indiqué ci-dessus, la situation en matière de sécurité au Mexique est très variable et, comme dans tous les pays, elle est susceptible d'évoluer quelle que soit la partie du pays où vous vous trouvez. Tout comme vous devez être conscient de votre environnement et de votre sécurité personnelle lorsque vous vous trouvez dans votre pays d'origine, vous devez faire preuve de discrétion et agir de manière responsable. Nous vous recommandons vivement de vous familiariser avec les conditions de sécurité et les coutumes locales avant la compétition et de suivre les directives de l'équipe à tout moment.

#### **15. ACCORD D'ÉQUIPE CANADA**

WCH demande à tous les membres de l'équipe de signer l'Accord d'Équipe Canada de WCH et le formulaire de consentement pour le Bureau du commissaire à l'intégrité dans le sport comme condition de participation à l'événement. WCH informera les membres potentiels de l'équipe qui n'ont pas encore signé ces documents lorsqu'ils seront prêts.

#### **16. ÉTAT DE PRÉPARATION À LA COMPÉTITION**

Une fois qu'un(e) athlète a été nommé(e) et a accepté une place au sein d'Équipe Canada, il ou elle doit démontrer qu'il ou elle est prêt(e) à concourir quatre semaines avant la compétition. Les athlètes devront envoyer des vidéos (avec preuve de la date) de l'arraché et de l'épaulé-jeté démontrant être capables de réaliser au moins 90 % de leur total de qualification pour la compétition. Si un(e) athlète ne remplit pas ce critère, il ou elle sera retiré(e) de l'équipe et tout coût supporté par WCH en ce qui concerne les frais de compétition sera à la charge de l'athlète. Veuillez envoyer les vidéos au gestionnaire de la haute performance (mread@cwfhc.ca) entre le 15 et le 30 octobre 2023.

<https://weightliftingcanada.ca/wp-content/uploads/2023/02/2023-Processus-Dadminssibilie-de-lequipe-national-v1.1-9-Fev-2023.pdf>

